

Le 24 novembre 2023

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
500 boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal, Québec
H2Z 1W7

Objet : **Dossier R-4213-2022, phase 3**
Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification
des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er}
octobre 2023

Chère consoeur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 15 novembre 2023¹ et vise à transmettre à la Régie les informations requises en vue de la planification de l'audience dans le dossier en objet.

Liste des témoins et temps requis pour la présentation

La preuve du GRAME sera présentée par son analyste externe Mme Nicole Moreau, pour une durée estimée à trente (30) minutes.

Temps prévu pour contre-interroger les témoins d'Énergir

Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins d'Énergir est estimé à vingt (20) minutes. À ce stade, le GRAME ne prévoit pas contre-interroger les témoins des autres intervenants, mais souhaite réserver son droit de le faire.

Temps prévu pour l'argumentation

La soussignée prévoit une argumentation d'une durée de quinze (15) minutes.

¹ [A-0094](#)

∞ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ∞
Avocate / Lawyer

Enfin, le GRAME n'entend pas soulever de moyen préliminaire dans le cadre de cette audience.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Vincent Locas et Me Marie Lemay Lachance, pour Énergir